

20 octobre 2009

09.174
ad 09.037

Postulat de la commission "Contrôle des habitants"

Faciliter l'exercice des droits politiques

Le Conseil d'Etat est prié d'étudier la possibilité, en matière cantonale et fédérale, sous réserve du droit fédéral, d'une validation cantonale des signatures déposées pour les initiatives et les référendums, ainsi que pour le dépôt des listes électorales.